

sainte  foy
TARENNAISE

Présentation du projet de SPL

 30 JANVIER 2025





Ordre du jour



- * **POURQUOI CRÉER UNE SPL?**
- * **UNE SPL, C'EST QUOI ?**
- * **COMMENT CELA VA-T-IL SE PASSER?**
- * **LA SPL EN CHIFFRES**
- * **PLAN D'AFFAIRES**

RAPPEL DE L'HISTORIQUE DES DIFFERENTS MODE DE GESTION DE LA STATION DE SAINTE-FOY-TARENTOISE

Régie municipale (exploitation et investissement à charge de la commune)

1990

Délégation de service public par contrat d'affermage (exploitation de la station confiée à une société privée, l'investissement restant à charge de la commune)

Octobre 2011

SPL
(investissement et exploitation)

Juin 2026



POURQUOI CRÉER UNE SPL ?



Pourquoi une SPL ?

UNE VISION COMMUNE



Calendrier cohérent entre les deux communes : 2026, elles ont le choix de décider du mode de gestion de leur domaine skiable



Communes limitrophes, opportunité de décider ensemble de leur mode de gestion



Création de valeur économique sur le territoire, conserver sa richesse et la maîtrise de son avenir



Financement du logement saisonnier et diversification touristique



UNE SPL C'EST QUOI ?



Une SPL, c'est quoi ?

POINT STATUTAIRE

1 SOCIÉTÉ COMMUNE

Mutualisation
des services supports



2 CONTRATS

Indépendants,
équilibrés



Quel nom pour cette SPL ?

**Alliance Locale
pour la Transition des
Territoires d'Altitude**

ALTTA



Quel esprit pour cette SPL ?

DES VALEURS FORTES



Respect et valorisation
de la montagne



Innovation et audace :
pionnier dans la
transition



Responsabilité
écologique, sociale et
économique



Unité, solidarité,
cohésion, équilibre



Excellence,
performance et
exemplarité



Qualité de vie et de
services : employés,
habitants, clients



Ouverture aux projets,
à la transition, à la discussion et à
de nouveaux territoires.

Cette création traduit l'ambition de se doter d'une société de territoire à même de porter les actions liées à la gestion des domaines de montagne, dont le ski, l'habitat permanent, la mobilité intra et extra communale, un développement économique social et environnemental équilibré des destinations.



Quelle gouvernance pour cette SPL ?



COMMENT
CELA VA T'IL SE PASSER ?



Comment cela va-t-il se passer ?

CALENDRIER

Constitution de la SPL
par délibération
conjointe des deux
conseils municipaux
(Tignes et Sainte Foy)

**08 Août
2024**

Consultation des banques pour
les levées de fonds de Tignes

**Novembre
2024**

1. Signature des
statuts de la SPL
par les 2 Maires.
2. Réunion du 1^{er}
Conseil de
Surveillance avec
désignation du
Président, du Vice-
Président et du
Directeur

**06 Janvier
2025**

Approbation par les 2
communes de la
Convention d'apport en
compte courant
d'associés

**06 Février
2025**

Comment cela va-t-il se passer ?

CALENDRIER



LA SPL EN CHIFFRES



Capital social

UN FINANCEMENT INTERNE

sainte foy
TARENTOISE

2 MILLIONS €

Permet d'éviter tout transfert de trésorerie
entre contrats

Sur les fonds propres de la commune
de Sainte Foy Tarentaise



23 MILLIONS €

Remboursés en 10 ans par la redevance fixe

Financé par emprunt : le contribuable ne sera
pas redevable de cette somme



PLAN D'AFFAIRES
SANTAFÉRAIN
(avec lits supplémentaires)



Plan pluriannuel d'investissements 2026-2040

En Milliers d'euros	TOTAL INVESTISSEMENTS
Biens de retour (ancien contrat 2011-2026)	650 000 €
INVESTISSEMENTS DE RENOUVELLEMENT	2 804 430 €
Renouvellement/extension équipements neige de culture à compter de 2026	939 517 €
Renouvellement matériel roulant (VL, 4*4, scooters, engin exploitations)	426 650 €
Renouvellement/modernisation des équipements/Matériel de sécurité	341 320 €
Observatoire environnemental / Aménagement environnementaux	170 660 €
Fonction support (réseau, billetterie, informatique...)	127 995 €
Amélioration des bâtiments services	85 330 €
Travaux d'amélioration des pistes	341 320 €
Création / amélioration de boucles de VTT	212 365 €
Création d'itinéraires balisés nordiques et ski de randonnée - Sentiers Eté	159 274 €
INVESTISSEMENTS REMONTEES MECANIQUES	18 218 529 €
Construction de l'ascenseur incliné - Liaison Bataillette/Bonconseil	2 652 250 €
Modernisation installation neige de culture	1 688 263 €
Renouvellement TSD Gd Plan par une Télécabine (à la livraison des lits)	13 331 652 €
Aménagement plateau Plan Bois	546 364 €
INVESTISSEMENTS 4 saisons	977 791 €
Renforcement de la signalétique sur le domaine (hiver/été)	112 551 €
Autres investissements diversification (mountainkart, Swingcar, luge sur neige, ...)	231 855 €
Autre(s) équipement(s) structurant(s) de diversification à définir	633 385 €
INVESTISSEMENTS structurant Neige de culture / création pistes / Bâtiments dont logements	2 082 128 €
Amélioration de l'accueil (caisses, toilettes, salles hors sacs, consignes,..)	450 204 €
Production d'énergie (emprise du DS)	633 385 €
Déploiement des aires de lavage et bornes de recharge VTT/VTTAE	103 000 €
Amélioration des structures d'accueil de type refuge sur le domaine	895 539 €
TOTAL INVESTISSEMENTS	24 732 877 €

ZAC DE BONCONSEIL – Extension

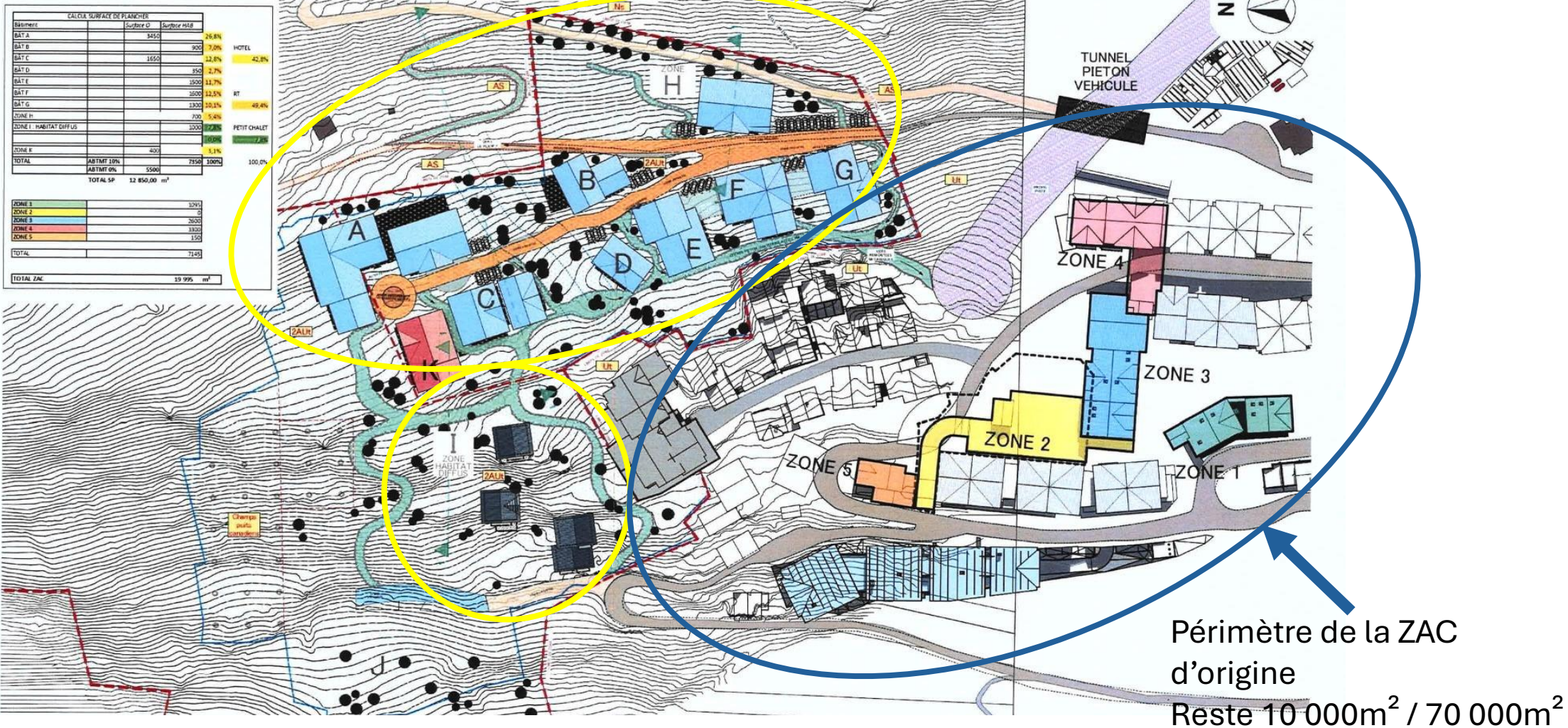
Périmètre d'extension de la future ZAC

A3 PLAN MASSE ROUTE DE PRELONG

CALCUL SURFACE DE PLANCHER		
Bâtiment	Surface G	Surface M&B
BAT A	3450	26,8%
BAT B	900	7,0%
BAT C	1650	12,8%
BAT D	350	2,7%
BAT E	3500	11,7%
BAT F	3600	12,5%
BAT G	1300	10,1%
ZONE H	700	5,4%
ZONE I - HABITAT DIFFUS	1000	7,8%
ZONE J	400	3,1%
TOTAL	ABITIMF 10%	5500
	ABITIMON	7950
	TOTAL SP	12 850,00 m ²

ZONE	Surface
ZONE 1	1000
ZONE 2	0
ZONE 3	2000
ZONE 4	3300
ZONE 5	1150
TOTAL	7145

TOTAL ZAC	19 995 m ²
-----------	-----------------------



Périmètre de la ZAC d'origine
 Reste 10 000m² / 70 000m²

Ce scénario envisage le développement de l'urbanisation dans le secteur de la Bataillette de la ZAC en limitant son impact dans la zone 2 AUt.

L'abandon de la construction de la télécabine de la Bataillette permet de concentrer l'urbanisation dans ce secteur.

Les principaux avantages de ce scénario sont :

- Une faible consommation du foncier
- La construction de voiries limitée au strict minimum
- Des départs et retours skieurs gravitaires



MERCI DE VOTRE ATTENTION
DES QUESTIONS ?

